

Saint-Etienne, le 01/04/2025

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/03/2025 au 31/03/2025

N° Cesu employeur : Z3658737690000
MONSIEUR GHISLAIN BOISRAME
 179A ALL GABRIEL ISOARD
 13330 PELISSANNE

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
 24 AV D ARES
 33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	188,65 x 2,900 % = 5,47	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	188,65 x 6,800 % = 12,83	
MALADIE		192,01 x 13,000 % = 24,96
VIEILLESSE	192,01 x 7,300 % = 14,02	192,01 x 10,570 % = 20,30
ALLOCATIONS FAMILIALES		192,01 x 5,250 % = 10,08
ACCIDENT DU TRAVAIL		192,01 x 2,100 % = 4,03
FONDS NATIONAL AIDE LOGEMENT		192,01 x 0,100 % = 0,19
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE		192,01 x 0,850 % = 1,63
CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE		192,01 x 0,300 % = 0,58
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL		192,01 x 0,016 % = 0,03
SANTE AU TRAVAIL soumis à un plafond		192,01 x 2,700 % = 5,00
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	192,01 x 4,010 % = 7,70	192,01 x 6,010 % = 11,54
IRCEM PREVOYANCE	192,01 x 1,040 % = 2,00	192,01 x 2,450 % = 4,70
ASSURANCE CHOMAGE		192,01 x 4,050 % = 7,78
TOTAL DES COTISATIONS	42,02	90,82

Montant net social : **150,00 €**
 Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : **155,47 €**

Net à payer avant impôt sur le revenu:
150,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	155,47 €	Net payé en euros	:	150,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	03/04/2025
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Urssaf service Cesu

42961 St-Etienne Cedex 9
 www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.

Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 8346718 enregistrée le 30/03/2025

Nombre d'heures travaillées:	5	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	192,01 €
		Assiette des cotisations	:	192,01 €